

LA FCF VIENT DE LANCER SA NOUVELLE **APPLICATION NUMÉRIQUE : www.fcf.pir3.net**

L'objectif est avant tout de simplifier la gestion de la FCF et des associations avec des outils adaptés.

Chaque amateur a un espace qu'il doit venir activer.

Si vous êtes « simple » amateur ou dirigeant de société, avec le même identifiant, vous avez un accès plus ou moins étendu à l'application.

Avant tout, vous devez être inscrit en vous connectant à www.fcf.pir3.net (un tuto vidéo explique la procédure sur <https://www.colombophiliefr.com/>).

Vous avez besoin de votre adresse mail et vos numéros de licence (vous ne devez pas taper les premiers zéros).

Pensez à aller dans vos spams pour valider votre inscription.

Pour le responsable de société que vous êtes, il y a deux actions à réaliser rapidement :

- La commande des bagues
- Les cotisations 2025

Sur le site de la FCF (<https://www.colombophiliefr.com/>), vous trouverez des tutoriels vidéo pour la marche à suivre :

- pour la commande de bagues, vous devez aller « Mes associations » puis « Commandes de bagues »
- pour les cotisations vous devez aller dans « Associations » puis « mes associations »

Pour cette année, le règlement se fait toujours par chèque ou par virement (pensez à mettre la référence de la facture).

Pour ce qui est des cotisations, vous ne devez plus payer que les parts FCF et 1^{re} région : la part société est à encaisser directement par vous.

Points importants :

- pour les commandes matricules, vous devez absolument les passer par cette application. Pourquoi cette obligation ?
- Pour que toutes les bagues vendues à un amateur soient réellement renseignées pour alimenter le système en construction de signalement des pigeons.
- Si vous voulez des bagues derby, vous devez passer deux commandes, une première bague classique, une seconde derby (avec deux factures à payer dans ce cas-là).

Précision : si vous voulez nommer « **un référent numérique** », une personne de votre club à qui vous voulez confier tout ou partie de la gestion de votre société, indiquez-le.

Cette personne, avec le président et le trésorier notamment, pourra aussi intervenir dans les comptes des colombophiles non-connectés.

Via cette application, vous avez accès à votre listing société ainsi qu'à la composition du bureau de votre société. En cas de changement ou d'erreur, n'hésitez pas à nous le signaler.

A votre disposition

L'équipe de la fédération colombophile française